

Conseil d'arrondissement du 6^e arrondissement du 20 juin 2017

Vœu présenté par Madame Juliette Raoul-Duval, élue socialiste du Conseil d'arrondissement du 6^e, relatif à la mise en place d'un Conseil des Séniors de l'arrondissement. (062017022)

Le Conseil du 6^e arrondissement,

Considérant que les séniors de 65 ans et plus représentent près de 20% de la population, soit une augmentation de 13% entre 2007 et 2014 ;

Considérant la politique instaurée par la loi du 28 décembre 2015, relative à l'adaptation de la société au vieillissement, Paris a du élaborer un nouveau schéma déclinant les actions de la collectivité parisien en direction des séniors ;

Considérant que le nouveau Schéma Senior pour 2017-2021 a été voté lors du Conseil de Paris du 6, 7 et 8 juin 2017 et que ce plan a été élaboré par une importante concertation avec les publics concernés ;

Considérant la possibilité offerte aux Maires d'arrondissement de mettre en place au niveau de leur territoire un Conseil des Séniors, composé d'habitants de l'arrondissement et d'élus du Conseil d'arrondissement, constituant un lieu d'échanges et d'idées ;

Considérant l'existence d'un tel Conseil des Séniors dans les arrondissements du 10^e, 11^e et 15^e et le 12^e vient d'en créer un récemment.

Sur la proposition de Madame Juliette Raoul-Duval, élue socialiste du Conseil d'arrondissement du 6^e :

EMET LE VOEU :

- Article 1 : que soit créé le plus rapidement possible un Conseil des Séniors à la Mairie du 6^e arrondissement;
- Article 2: que ce Conseil soit composé d'habitants que de représentants du Conseil d'arrondissement en respectant son pluralisme.